

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 avril 2023 à 19 H 30

Date de convocation : 07 avril 2023

Présents : Mme Jacqueline Sollier, M. Arsène Lunel, M. Jérôme Martins, Mme Anaïs Degremont, M. Guillaume Duval, M. Roger Barré

Absents excusés : M. Louis Brillet, M. Antoine Lucas, M. Bruno Heudiard, Mme Martine Guérif

*

* DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS TRAVAUX DE REMISE EN ETAT ROUTE D'ACCES HAMEAU LES JADINS DU MOULIN : délibération n° 2023027

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la commune va solliciter le fonds de concours pour des travaux de remise en état de la route accédant au hameau les jardins du Moulin. Pour rappel, le fonds de concours est plafonné à 50 % du solde de l'opération restant à la charge de la commune et impose que l'autofinancement de la commune doit être de 20 % minimum du montant du projet.

Le montant du devis établi par l'entreprise COLAS s'élève à 8 430.00 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à faire la demande de fonds de concours auprès de Bretagne porte de Loire Communauté.

* DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS TRAVAUX DE REFECTION DES OUVERTURES BATIMENT MAIRIE : délibération n° 2023028

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la commune va solliciter le fonds de concours pour des travaux de réfection des ouvertures du bâtiment de la mairie. Pour rappel, le fonds de concours est plafonné à 50 % du solde de l'opération restant à la charge de la commune et impose que l'autofinancement de la commune doit être de 20 % minimum du montant du projet.

Le montant du devis établi par l'entreprise DAHIOT DECO s'élève à 17 092.79 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à faire la demande de fonds de concours auprès de Bretagne porte de Loire Communauté.

* DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS TRAVAUX ELARGISSEMENT CHAUSSEE SORTIE RUE FR DE CHATEAUBRIAND : délibération n° 2023029

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que la commune va solliciter le fonds de concours pour des travaux d'élargissement de la chaussée sortie sur la rue FR de Chateaubriand. Pour rappel, le fonds de concours est plafonné à 50 % du solde de l'opération restant à la charge de la commune et impose que l'autofinancement de la commune doit être de 20 % minimum du montant du projet.

Le montant du devis établi par l'entreprise LAIRIE s'élève à 5 283.85 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable et autorise Madame le Maire à faire la demande de fonds de concours auprès de Bretagne porte de Loire Communauté.

✿ DEVIS TABLEAUX AFFICHAGE EXTERIEUR : délibération n° 2023030

Madame le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'équiper la médiathèque d'un tableau d'affichage extérieur et la mairie de deux tableaux.

Monsieur Lunel, deuxième Adjoint, présente les devis avec différentes modèles et dimensions. Le modèle retenu est celui pouvant contenir 9 feuilles A4.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'achat de ces trois tableaux d'affichage pour un montant unitaire de 149.90 € TTC.

*